

# Comité des partenaires mobilité

*Le comité des partenaires est un espace de discussion et de réflexion favorisant l'intérêt collectif en matière de transport.*

## LE COMITE DES PARTENAIRES, C'EST QUOI ?



C'est un espace de discussion et de réflexion entre élus communautaires, employeurs, partenaires institutionnels, associations d'usagers et habitants du territoire.

## A QUOI SERT-IL ?

Il garantit un dialogue permanent entre les autorités organisatrices de la mobilité et les habitants/usagers et le tissu économique.

Il se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président et :

- ▶ Avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et l'information des usagers mise en place
- ▶ Avant toute instauration ou évolution du taux du versement destiné au financement des services de mobilité,
- ▶ Avant l'adoption d'un document de planification.

## COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de remplir **le bulletin de participation téléchargeable** et de :

- ▶ le transmettre par courrier à CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, 3 avenue des Noëllles, 44503 La Baule Escoublac Cedex
- ▶ le déposer à l'accueil du siège de l'agglomération 3 avenue des Noëllles, à La Baule Escoublac

Le bulletin sera à mettre dans une enveloppe fermée en précisant le secteur concerné ou la commune de résidence.

Le dépôt des candidatures est possible **du 14 avril au 31 mai 2025**.

Un tirage au sort sera effectué au mois de juin. Les habitants tirés au sort seront informés par mail ou par téléphone.



## CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**